

Symposium sur le Protocole de Genève de 1925

Le CICR a été invité à participer, le 17 juin, à Genève, au symposium organisé par l'Institut des Nations Unies pour le désarmement, afin de commémorer le 60^e anniversaire de la conclusion du Protocole de Genève de 1925, interdisant l'usage à la guerre des armes chimiques et bactériologiques. Le symposium avait aussi pour objet d'étudier les perspectives de renforcer et de compléter l'interdiction de l'usage des armes chimiques dans les conflits armés.

Le symposium a réuni des diplomates, des fonctionnaires internationaux et des experts académiques. Le CICR y était représenté par son vice-président, M. Maurice Aubert, et M. Yves Sandoz, chef de la division de la Doctrine et du Droit au CICR. Tous deux ont fait des exposés: M. Aubert sur «Le Protocole de 1925 et le CICR» et M. Sandoz sur «Le Protocole de 1925 et le droit international humanitaire».

Le titre exact du Protocole est le suivant: «Protocole de Genève du 17 juin 1925 concernant la prohibition d'emploi, à la guerre, de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques». Le Gouvernement de la République française en est le dépositaire; cent-trois Etats sont parties au Protocole à ce jour.
